



Compte-rendu affiché le : 2/02/17

Retiré le :

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017
COMPTE-RENDU

Le 24 JANVIER 2017, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 20 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel TOLETTI, Maire

Présents : Daniel TOLETTI, Daniel VUAGNOUX, Christian RAIMBAULT, Catherine BOSCH, Agnès GRIVAZ, Josiane COUDURIER-BŒUF, Michel BERTHET, Annie MOREAU, Hervé BEL, Patrick REY, Céline GROS
Absents : René CARME (représenté par Daniel TOLETTI), Sylvaine BOIG, Denis QUIVET, Nathalie RUFFIN
Secrétaire de séance : Céline GROS

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Conseillers présents : 11

Conseillers absents : 4

Votants : 12

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Marchés publics – MAPA2016-03 Moe Ecole – Protocole transactionnel

Objet : Délibération N° D001-2017 : Subventions - Extension du groupe scolaire - Demande de subvention au titre de la DETR 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE M. Le Maire à solliciter une subvention auprès de la DETR2017

Objet : Délibération N° D002-17 - Décision budgétaire – Ouverture des investissements au quart pour l'année 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

OUVRE les investissements au quart pour l'année 2017, soit à hauteur de 72 568.91€

Objet : Délibération N° D003-2017 : Subventions – Mise en séparatif du chef-lieu - Demande de subvention au titre de la DETR 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour la mise en séparatif du chef-lieu,

Ressources (origine du financement)	Montant HT	Taux
Etat : DETR 2017	28 905 €	30 %
Agence de l'eau	28 905 €	30 %
Total des financements publics	57 810 €	60 %
Autofinancement (fonds propres)	38 543.88€	40 %
Total général	96353.88	100%

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2017.

Objet : Délibération N° D004-17 : DECISIONS BUDGETAIRES – DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE la décision modificative n°3 du budget principal 2016

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				

D 64138 Autres indemnités	513,00	0,00	0	00
TOTAL D 012 Charges de personnel et frais assimilés	513,00	0,00	0	0
D -73925 Fonds de péréquation ressources Intercommunales et communales	0,00	513,00	0	0
TOTAL D014 Atténuations de produits	0,00	513,00	0	0
Total FONCTIONNEMENT	513,00	513,00		

Objet : Délibération N° D005-17 : Tarifs – Tarifs utilisation de la Salle des fêtes et Règlement intérieur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le nouveau règlement intérieur de la Salle des fêtes communale, de l'Atelier, de la Salle de réunion

MAINTIENT les tarifs de la Salle des fêtes communale

	PARTICULIERS DE PEILLONNEX	PARTICULIERS HORS PEILLONNEX	ASSOCIATIONS DE PEILLONNEX Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association	ASSOCIATIONS HORS PEILLONNEX Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association
LOCATION JOURNEE (du lundi au vendredi 12h00) EN SEMAINE	150 €	150 €	Gratuite	150 €
LOCATION WEEK END du Vendredi 15h30 au dimanche) OU JOUR FERIE	350 €	500 €	2 premières gratuites les suivantes : 150 €	200 €
CAUTION MATERIEL	240 €	240 €	240 €	240 €
CAUTION PROPRETE	150 €	150 €	150 €	150 €

Objet : Délibération N° D006-17 : Tarifs – Tarifs utilisation du caveau communal et Règlement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le règlement de fonctionnement du caveau communal

APPROUVE les tarifs du caveau communal :

30€/mois le premier mois

35€/mois le 2^e mois

40€/mois le 3^e mois

60€/mois au-delà

Objet : Délibération N° D007-17 : Urbanisme – Avis de la commune quant au Plan local d'urbanisme intercommunal

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour 1 voix contre (P REY),

S'OPPOSE au transfert de la compétence PLUI à la communauté de communes des 4 rivières

Le Conseil se termine à 21h10.

A Peillonex le 2 février 2017
Le Maire, Daniel TOLETTI

